

Neuchâtel, le 25 janvier 2021

## Distinction reconduite pour les ambulanciers de la Ville de Neuchâtel

**Une reconnaissance officielle confirme l'excellence des ambulancières et ambulanciers du Service de la protection et de la sécurité (SPS). Ce 22 janvier, 44 professionnel-le-s ont reçu, à la Caserne de La Maladière, la reconnaissance renouvelée de l'interassociation de sauvetage (IAS). La faîtière suisse des secours a accordé cette certification pour 4 ans, sans condition.**

Pour les ambulancières et ambulanciers de la Ville de Neuchâtel, qui mènent des missions d'urgence sur tout le littoral 365 jours par année, ce titre marque une reconnaissance forte de leurs métiers et de la qualité de leurs prestations dans le contexte d'une année 2020 particulièrement éprouvante. « *Je tiens à profiter de cette célébration pour féliciter chaleureusement les ambulancières et ambulanciers du Service communal de la protection et de la sécurité qui s'engagent au quotidien dans des missions d'assistance et de secours à la population. La certification IAS est la démonstration de la qualité de votre travail* », a relevé Didier Boillat, conseiller communal en charge de la sécurité, à l'issue de la cérémonie.

### Reconnaissance obligatoire

Le service d'ambulances est certifié IAS depuis 2012 et c'est la deuxième fois que cette attestation est reconduite. Les experts sont venus en novembre dernier et ont pu constater que la brigade sanitaire de la Ville de Neuchâtel répondait à 50 critères précis couvrant l'ensemble de l'organisation et des prestations fournies. « *Globalement, il nous paraît évident que le service effectue d'importants efforts pour améliorer la qualité au quotidien, le tout dans l'intérêt du patient* », notent les experts dans leur rapport.

La reconnaissance IAS est valable pour les 4 prochaines années. Dans le canton de Neuchâtel, chaque service d'ambulances, public ou privé, doit bénéficier de la reconnaissance de l'IAS en vertu du règlement cantonal sur les soins préhospitaliers et les transports de patients.

En tant qu'organisation faîtière, l'IAS promeut et coordonne les services de secours médicaux en Suisse. Elle couvre la chaîne de sauvetage au sol, dans l'eau ainsi que dans les airs depuis le lieu de l'incident jusqu'à l'hôpital. Elle établit également des normes pour le sauvetage médical dans la vie quotidienne ainsi que pour des situations extraordinaires ([www.ivr-ias.ch](http://www.ivr-ias.ch)).

**Dicastère du développement technologique, de l'agglomération,  
de la sécurité et des finances**

### Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal, 032 717 71 02

Pierre Voumard, manager qualité du SPS, 079 467 36 50